



<http://www.eu-integra.org>

RAPPORT DU SÉMINAIRE DU PROJET INTEGRA

BUSINESS AND DEVELOPMENT CENTER – BD CENTER

Avril 2007

Le séminaire s'est tenu le 16 avril à Rzeszów dans la salle de conférence de l'hôtel « Folwark ». Le séminaire a été organisé dans le cadre du programme **EU INTEGRA**. Parmi les participants du séminaire il y avait 71 personnes de Rzeszów et des environs et 14 représentants des organisations partenaires.

On a assuré aux participants du séminaire le service des interprétations de cabine en langues anglaise, française, espagnole, allemande et celle de gestes.

Le séminaire a été divisé en trois débats suivis des discussions des participants du séminaire.

Madame **Anne Tricot**, la Conseillère de la Fédération Générale des Travailleurs Belges, **de la Belgique**, a commencé le premier débat avec le discours intitulé: **"How trade union consider the integration of people with disability"**.

Madame Anne Tricot a parlé de la position des syndicats en question de réadaptation des personnes avec handicap.

Pendant de longues années les syndicats ont abordé la problématique du handicap principalement sous l'angle de « réparation », dans le cadre de la sécurité sociale (indemnisation des dommages / revenus de remplacement) en faveur des travailleurs victimes d'accidents de travail ou de maladies professionnelles, et complémentairement sous l'angle de la « protection » des travailleurs incapables de travailler dans le milieu ordinaire engagés au sein d'ateliers protégés.

Les résultats de cette action ne sont pas négligeables. Plus de 400.000 personnes en âge d'activité bénéficient d'indemnités en raison d'une incapacité reconnue et de nombreux travailleurs victimes d'accident ont pu être maintenus au travail dans les grandes entreprises grâce au rapport de force syndical, tandis que près

de 20.000 moins valides incapables de travailler en milieu ordinaire travaillent dans l'emploi adapté.

Pendant plus de 40 ans, l'ensemble des politiques développées en faveur des personnes handicapées dans notre pays se sont concentrées sur la réparation des dommages, la protection des victimes et l'aide sociale au plus démunis, parallèlement au développement de structures d'accueil spécialisées (institutions, enseignement, ateliers).

Depuis une quinzaine d'années dans le monde entier, les associations oeuvrent à la reconnaissance des droits des moins valides et au repositionnement des politiques pour permettre leur intégration sociale et professionnelle en levant les obstacles, qu'il soient environnementaux, techniques, organisationnels.

La FGTB revendique la mise en œuvre d'une politique cohérente d'intégration professionnelle des personnes handicapées sur base de leurs compétences articulée sur une responsabilisation des employeurs. En particulier la FGTB revendique une réglementation contraignante offrant le choix entre le respect d'un certain taux d'occupation ou la contribution à la mutualisation des coûts des mesures d'intégration (formation, adaptation des postes et conditions de travail, accompagnement) ; l'ancrage de mesures spécifiques en soutien à l'intégration professionnelle et au maintien à l'emploi des moins valides au cœur des politiques d'emploi et de formation (aides à l'emploi, santé et bien-être au travail, politique de formation, politique d'aménagement de la fin de carrière) ainsi que le au maintien à l'emploi sur le marché « ordinaire » du travail, réservant le secteur protégé à ceux pour qui ce marché est objectivement inaccessible.

Ensuite Madame Barbora Jančova de l'organisation Formika de la République Tchèque a pris la parole. Elle s'est concentré son discours sur la collaborations avec les employeurs dans le cadre du travail protégé.

La mission de cette organisation est de soutenir l'emploi des personnes

handicapées et endommagées au marché de travail, ainsi que de créer d'équales possibilités et conditions à celles dont jouissent les personnes normales, et de contribuer à leur intégration réciproque. Cette conception est réalisée dans le cadre du service appelé « le soutien à l'emploi » (SE). Les clients de Formika sont des personnes des handicaps de différentes sortes, des personnes socialement désavantagées (personnes avec handicap d'esprit, celles avec une diminution légère de l'audience ou de vue, invalides ou bien des personnes qui pendant une période plus longue ont vécu hors de la société normale). Ce sont des personnes qui veulent trouver et maintenir le travail au marché de travail normal, mais elles n'ont pas les capacités de rejoindre leur but elles-mêmes. En outre l'Organisation soutient aussi les employeurs et les collaborateurs de leurs familles ainsi que d'autres spécialistes. Comme dernier dans le premier débat a pris la parole Monsieur Adam Hadlaw, Directeur de la Section de Podkarpacie de la POPON. Il a raconté les expériences en activation des personnes handicapées en présentant comme l'exemple l'activité de l'Organisation Polonaise des Employeurs des Personnes Handicapées – la Section de Podkarpacie. Monsieur le Directeur a souvenu que le but de la politique sociale moderne est avant tout de créer des conditions pour un développement socio-économique équilibré et de prévenir par cela d'originer les questions sociales qui puissent rendre ce développement plus difficile. Le travail permet d'obtenir l'indépendance économique, enrichit les contacts et formes de la participation à la vie sociale, aide à atteindre le sens d'utilité sociale. L'Organisation Polonaise des Employeurs des Personnes Handicapées est la plus grande union des employeurs regroupant ceux qui embauchent les personnes handicapées. Elle a été fondée le 30 novembre 1995 et compte à présent plus de 600 membres. Ces entreprises embauchent au total 65000 salariés dont 35000 ce sont les personnes handicapées. Par le moyen de ses neuf sections, l'Organisation agit sur tout le territoire national ; son activité comprend au total 300 000 personnes par ans. Pour réaliser ses activités en faveur de personnes handicapées l'Organisation

agit entre autres par les bureaux de placement, Centres d'Information pour les personnes handicapées, Bourse d'Internet de travail pour les personnes handicapées, ainsi qu'une Base d'Internet des Employeurs. La POPON développe une activité d'information et de formation professionnelle dont le but est de fournir aux employeurs qui embauchent les personnes handicapées l'information actuelle et solide par l'intermédiaire, entre autres, de formations, séminaires et actions de conseil organisées en sections. L'Organisation POPON utilise aussi à ce but le portail d'Internet www.popon.pl existant depuis quelque ans déjà. Dans le cadre de ses activités la POPON tend à créer un système légal simple et transparent qui invite d'une manière efficace à embaucher les personnes handicapées. Elle intervient près d'organes centraux et d'autonomie locale et obtient des prises de position officielles en questions légales qui suscitent les doutes d'interprétation. Actuellement la POPON organise deux projets du cadre de soutien et d'activation des personnes avec handicap cofinancés des fonds du PFRON et EFS : ce sont les Centres d'Activation et les Centres de Travail. La POPON en qualité de l'organisation qui possède une riche expérience dans l'embauchage des personnes handicapées s'est chargée de réaliser des cours d'instruction concernant l'organisation des postes, les conditions et l'ambiance de travail des travailleurs handicapés. Ces cours sont organisés dans le cadre du projet « Formation dans le domaine de l'organisation des postes, des conditions et de l'ambiance de travail des personnes handicapées SPO RZL - Activité 1.4 Schéma A », cofinancé d'Europeen Fond Social. Les dits cours sont adressés aux employeurs et aux personnes responsables de l'intégration de travail dans les entreprises qui embauchent ou se proposent d'embaucher les travailleurs handicapés.

La discussion qui s'est engagée après le premier débat concernait beaucoup de questions. Les discours prononcés ont suscité un grand intérêt des personnes invitées au séminaire. Une Madame professeur de l'Université de Rzeszow a

remercié les partenaires du projet d'avoir organisé un séminaire de ce genre regardant les personnes handicapées. Elle même enseigne les personnes handicapées et se rend compte comment il est important que ces personnes soient instruites.

Monsieur Edward Puklo qui a l'ouïe endommagée a raconté ses problèmes , entre autres ceux qui concernent ses études à deux facultés universitaires, à la faculté d'économie et à celle de l'informatique. Il a remercié le Directeur du PFRON, Fond d'Etat pour la réadaptation des personnes handicapées, de son aide financière grâce à laquelle il peut suivre ses études et avoir les possibilités de trouver le travail en avenir.

Le Directeur du PFRON, Monsieur Maciej Szymanski, l'a remercié à son tour pour l'appréciation favorable et a présenté brièvement l'activité du Fond.

Un nombre de personnes ont pris la parole a fin de présenter leurs problèmes d'existence et de travail.

Après une brève pause on a recommencé le séminaire. Son second débat a ouvert **Madame Angela Hopman de l'Arbeit un Leben de l'Allemagne** qui a présenté brièvement une esquisse de l'instruction pour les représentants des autonomies et des employeurs dont le but est de les rendre conscients des besoins des personnes handicapées.

Due to the demographic development and the increasing psychological pressure caused by stress and the fear of job loss this tendency is rising. The fewest are disabled by birth.

A big part of population thinks of a person in a wheelchair or a person with a blindman's stick or an eye dog if hearing the key word "severe disability". These are common stereotypes.

The state is bound to take care of these people. But social benefits and other aids can only simplify and support. The society – all of us - is challenged. It can not be that people with a handicap are left in the lurch.

People with handicap want to participate in social life as normal as possible – to allow for this is the task of everyone in society.

Reservations, fears of contact and a lack of imagination about the capacities of people with handicap have to be overcome. In order to allow for the employment of people with handicap there are a lot of encouragement and support means as well as technical aids which will place them in a position to meet the stipulated work performance and therefore being able to work as “normally” as any other employee.

For this purpose it is necessary to qualify the acting protagonists in the companies (employees, employers, heads of the personnel departments, trade unions) in order to achieve a behaviour modification.

Employers and employees have to move: They shall do anything necessary to allow for an employment of people with handicap, which enables them to make a living.

They shall offer the affected people encouragement and support, they have to learn to accept this „being different“ and to deal with it more normally.

The training module shall qualify the internal company protagonists.

By attending this seminar following objectives shall be achieved:

- Reduction of prejudices:

Prejudices shall be reduced, in order to encourage, improve and support the situation of people with handicap at work.

Open-mindedness towards people with a handicap and a sensibility for the special life situation shall be developed.

- The participants shall be placed in the position to adopt suitable measures in order to integrate people with handicap within the work process or to prevent the job loss by rearranging the work place after illness or accident.

The training module is all-round usable: It is primarily designed for the members of works councils.

But it also suits very well for the application in a meeting of the trade union, employers and heads of the personnel departments or a group of all protagonists of a company.

The module can be used in the 2 days-version, also attached to an already existing training seminar or it can be offered shortened to 1 day.

The participants shall be led to the topic on the basis of practical and theoretical contents.

In the theoretical part the possibilities of applying for supporting measures, obtaining further information and offers for people with a handicap, and getting to know points of contact and information centres shall be pointed out on the basis of practical examples.

By the direct confrontation with the situation the participants shall be placed in the position e.g. to be able to judge the requirements of a disabled friendly work place and to be able to implement practically the resulting insights for the improvement and rearrangement of the work places for the work related integration of people with a handicap.

The practical exercises shall provide the very private experience of a disability by applying technical aids for the simulation of physical and sensory disabilities. By these aids the situation of having a handicap shall be made conceivable for the participants. The various characteristics - on the physical level of cognition as well - shall be made imaginable, practically and in all the consequences, and effect a „new“, “integrated prospect“ of the situation of people with a handicap.

It is very important to clearly point out in the seminar invitation that in the practical part of the training it will be worked with a “ first hand confrontation“, which means, each participant has to be prepared to get involved with the situation and to take part accordingly.

All the same important in the end is a positive reporting of the participating speakers with a handicap as well as of the employers or other speakers who regularly works together with affected people. (see programme: Day 1 – morning).

Difficulties shall of course not been faded out.

Positive and confident reports on the current situation are very beneficial though, as the participants shall be enabled to take action in the sense of people with handicap actively and convinced after the end of the seminar.

Ensuite Madame Keo Nackphouminh de « Emergences » de la France a présenté **son exposé au sujet de scènes théatrales en tant qu'instrument original de l'action de rendre conscient dirigé aux entreprises.**

Après ces exposés une nouvelle discussion entre les participants du séminaire s'est engagée. Madame Helena Barane a demandé quels étaient les buts du projet, les moyens de sa diffusion. Magdalena Malinowska a brièvement présenté ces buts et moyens. Les personnes sourdes-muettes ont parlé de leurs problèmes au marché de travail et du fait qu'elles-mêmes ouvrent des entreprises. Le président de l'Union Polonaise des Personnes Sourdes a présenté en résumé les problèmes que rencontrent les personnes sourdes et de celles qui sent mal au marché de travail. Comme la première dans le dernier débat a pris la parole Madame Helena Baran représentant l'entreprise « Roksana ». Elle est la Plénipotentiaire de l'Administration pour la réadaptation . Elle a parlé de **l'importance des Ateliers de Travail Protégé dans la réadaptation des personnes handicapées au marché de travail.** L'embauchage des personnes handicapées et le soutien de cet embauchage est fait dont l'existence remonte à plus de cinquante années. Cet embauchage a été principalement réalisé par la création des Coopératives des Invalides qui fonctionnent jusqu'aujourd'hui, même si en nombre décidément plus bas que dans les années 1970-1990. la Coopérative des sucreries à Strzyzow, comme beaucoup de telles coopératives

en Pologne a été fondée dans les années cinquante du siècle passé et précisément a commencé son activité en février de 1953. Le but de son activité a été et est toujours d'exercer une telle activité économique qui rend possible la réadaptation professionnelle et sociale ainsi que la réhabilitation thérapeutique au cours du processus de travail.

Le nombre des personnes handicapées embauchées dans la Coopérative a été toujours non inférieur au 75% du total du personnel, parce que telle étaient les exigences de statut à fin que la Coopérative soit reconnue une coopérative des invalides (correspondant des ateliers du travail protégé d'aujourd'hui).

En 2006 dans le dispensaire de la Coopérative les suivants médecins ont travaillé : un interniste, un psychiatre, un neurologue, un stomatologue et une infirmière. Les interventions médicales ont été réalisées par le cabinet de réhabilitation auquel la Coopérative a loué les locaux du propre dispensaire.

Les travailleurs ont la certitude qu'au cas où quelque souffrance leur puisse atteindre à cause de leur incapacité ou à cause de normales souffrances de santé, ils peuvent toujours compter sur une aide professionnelle. Cette certitude leur permet de travailler mieux. Dans la Coopérative la réhabilitation a été et est réalisée d'une manière complexe et comprend la réadaptation professionnelle d'une personne – l'insertion de la personne handicapée au travail et sa formation dans le cadre de la soi-disant « réhabilitation de base » qui peut durer 2 ans du moment d'embauchage de la personne handicapée, thérapeutique – réalisée dans le propre dispensaire de réhabilitation de la coopérative et en cours de réadaptation, sociale - consiste en protection de la personne handicapée au sens large, l'aide en fonctionnement de tous les jours en famille et en société, l'aide en réglage de problèmes sociaux et d'existence, la participation aux manifestations culturelles, d'éducation, d'intégration etc. Ces activités en faveur de personnes handicapées ont été réalisées par le service médical de l'entreprise, les instructeurs de profession, des supérieurs directs et par la section

de réadaptation sociale active jusqu'aujourd'hui qui embauche, entre autres, des assistants pour les questions des personnes handicapées.

Les personnes employées comme dirigeants doivent avoir une instruction adéquate regardant la réhabilitation et une connaissance des troubles de santé ainsi qu'au sujet de leur influence sur le comportement d'une personne pendant le travail. La Coopérative des Sucreries « Roksana » à Strzyzow embauche à présent 246 personnes dont 217 sont handicapées, c'est-à-dire le 88,5% de total du personnel. De ce nombre 2 personnes sont handicapées de degré grave, 68 de degré modéré, 147 de degré léger dont 101 ont des troubles spécifiques.

L'âge de l'équipe se caractérise de la manière suivante : le 23% est constitué des personnes entre 21 et 35 ans, le 62% est constitué des personnes entre 36 et 50 ans, le 15% est constitué des personnes qui ont plus de 51 ans.

Le 7% de personnel a fini les études supérieures, le 22% - celles secondaires, le 57% - l'instruction professionnelle et le 14% - celle élémentaire.

Comme dernière a pris la parole Madame Katarzyna Hul de l'Union Polonaise des Personnes Sourdes qui a présenté le rôle de l'Union dans le processus de la réadaptation et du soutien des personnes handicapées au marché de travail normal.

Le but de cette Association est d'assurer l'aide et l'appui social ainsi que la réadaptation sociale et professionnelle des personnes handicapées.

L'activité de UPPS se concentre sur la réhabilitation de groupe et individuelle, sur les interprétations à la langue des gestes, la prophylaxie et la thérapie des dépendances, la gestion des clubs et des ensembles d'activité artistique, de sport et artistique, la réalisation des cours, des instructions et des tours de réhabilitation.

Madame Hul a expliqué en quoi consiste le handicap d'endommagement de l'ouïe. En plus elle a parlé aussi du processus du soutien des personnes handicapées. En

plus elle a décrit les projets en faveur des personnes handicapées qui sont réalisés par l'Union.

La dernière discussion a concerné principalement l'embauchage des personnes handicapées au marché de travail normal et dans les ateliers de travail protégé. Madame Helena Baran a expliqué que les ateliers de travail protégé c'est une solution idéale pour les personnes avec un handicap grave qui ne se débrouillent pas au marché de travail normal ; celui-ci est plus indiqué pour les personnes avec un handicap léger et modéré.

Madame Sara Castellano de l'Espagne ne s'est pas accordée avec une telle opinion. Elle s'est prononcée pour l'ouverture du marché normal aux personnes handicapées. En plus Madame Katarzyna Hul a répondu aux questions de détail regardant l'Union Polonaise des Personnes Sourdes et son activité en leur faveur.